



CP-2021-2022 : 6 septembre 2022
Date d'adoption : 4 octobre 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 6 SEPTEMBRE 2022, À LA SALLE CHANOINE-BEAUDET DU CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PASCAL, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Dany Dupuis	Représentant	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Valérie Beaulieu	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Philippe Lapierre	Représentant	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Dominique Brière	Représentante	Roy et Joly
Jean-François Lévesque	Représentant	Internationale Saint-François-Xavier
Karine Plourde	Représentante	La Croisée I et II
Véronique Landry	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Matthieu Landry Otis	Représentant	Lanouette
Anaïs Berger	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis
Roxanne Lemieux	Substitut	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis
Amélie Martin	Représentante	Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno
Pascal Dumais	Représentant	Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
Émilie Laurendeau	Substitut	Sacré-Cœur
Véronique Brillant	Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	secondaire de Rivière-du-Loup
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA

Étaient également présents :

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée
Antoine Déry, invité
Vicky Gagnon, invitée (a quitté à 19 h 40)
Léda Villeneuve, invitée

Était absent :

Conseil d'établissement des écoles : polyvalente La Pocatière

Était sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : secondaire Chanoine-Beaudet

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 34)

Après constatation du quorum, le président ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 6 SEPTEMBRE 2022

CP-2022-09-1273

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 6 septembre 2022
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 juin 2022
- 1.4 Suivis au procès-verbal
 - 1.4.1 Prix reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec – Remise des cadeaux
- 1.5 Parole au public

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Présentation du rapport annuel 2021-2022 – Adoption
- 3.2 Calendrier des rencontres 2022-2023

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Informations de la direction générale

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot du président et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorière
 - b) Administrateurs au conseil d'administration
 - c) Délégués FCPQ
 - d) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - e) Comité consultatif du transport
 - f) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mardi 4 octobre 2022, heure et lieu à déterminer : jour d'élection

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2022

CP-2022-09-1274

IL EST PROPOSÉ par Karine Plourde et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 7 juin 2022 soit adopté tel que déposé.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

1.4.1 PRIX RECONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC – REMISE DES CADEAUX

Dans le cadre du programme de reconnaissance de l'engagement parental de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), quatre candidatures ont été transmises au comité de parents dans la catégorie « Bronze » de ce programme.

Le président du comité de parents a souligné l'implication des personnes suivantes en leur remettant un ruban de la FCPQ ainsi qu'un petit présent :

- Madame Valérie Beaulieu (École Vents-et-Marées de Cacouna);
- Madame Vicky Gagnon (École des Vents-et-Marées de Rivière-Ouelle);
- Madame Léda Villeneuve (École de l'Étoile-Filante de Saint-Onésime-d'Ixworth);
- Madame Nadine Thériault (École des Vieux-Moulins).

SUIVI : Faire une publication Facebook pour informer les gens de cette initiative.

1.5 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a aucun public lors de cette rencontre.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Antoine Déry, directeur général du centre de services scolaire, vient rencontrer les membres du comité de parents afin de leur transmettre différentes informations. Il répond aux questions des membres.

Plan d'engagement vers la réussite :

En décembre 2022, le centre de services scolaire recevra les attentes du ministère de l'Éducation du Québec par rapport aux objectifs du plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

L'adoption du PEVR est prévue au printemps. Au même moment, les consultations pour les projets éducatifs de chacune des écoles débiteront. Ceux-ci devraient être adoptés à l'automne 2023.

M. Déry questionne les membres sur la meilleure façon de consulter les parents.

APRÈS ÉCHANGES, il est convenu par les membres qu'il est préférable de consulter l'ensemble des parents par l'envoi d'un sondage et en tenant compte des éléments suivants :

- Afin de toucher un maximum de parents, il serait bien de demander le support du conseil d'établissement pour diffuser l'information. Il faudra aussi multiplier les plateformes utilisées (ex. : message sur la page Facebook de l'école, message dans l'Info-parents, etc.)
- Il faudra que le formulaire soit simple et vulgarisé pour que les parents comprennent bien les enjeux.
- Un délai raisonnable pour répondre devra être donné (plus ou moins 10 jours) et un rappel devra être envoyé.
- Le temps pour répondre ne devrait pas dépasser dix minutes.
- La création d'un lien bit.ly est fortement recommandée.
- La consultation ne doit pas se faire durant la période électorale.

Service de garde :

Le décret a été adopté par le gouvernement du Québec. Ce décret diminue donc la tarification.

Les parents mentionnent à M. Déry que la lecture du guide est parfois difficile en raison de la terminologie utilisée. De plus, l'information sur la nouvelle tarification ne semble pas avoir été envoyée à tous les parents.

Transport scolaire matin et soir :

Le renouvellement des contrats de transport scolaire pour le matin et le soir est complété. Les contrats ont été signés pour une période de 6 ans.

Transport scolaire du midi :

La clientèle pour le transport du midi en 2022-2023 est de 400 élèves pour les 14 circuits effectués.

Ce service devrait être disponible pour l'année scolaire 2023-2024, et ce, en attendant l'ouverture de la nouvelle école à Rivière-du-Loup.

On parle d'un déficit au-delà de 200 000 \$ anticipé malgré la tarification à 500 \$ par enfant.

Vétusté des bâtiments :

M. Déry explique que la méthode de calcul de l'indice de vétusté a changé. Cet indice est calculé en fonction de l'évaluation des travaux à effectuer sur les bâtiments dans les cinq prochaines années divisée par la valeur de remplacement. Plus il y a de travaux à prévoir, plus l'indice est proche de la cote D ou E.

L'an dernier, l'ensemble de nos bâtiments ont été inspectés. Comme nous avons été très précis sur les travaux à effectuer, nos cotes sont plus basses.

Toutefois, il mentionne que le budget pour les travaux a triplé en trois ans, passant de 5 M\$ à 15 M\$.

Situation à Saint-Épiphanie et Saint-François-Xavier-de-Viger :

Avec l'arrêt du transport scolaire du midi, la situation de la navette entre Saint-Épiphanie et Saint-François-Xavier-de-Viger a été soulevée. M. Déry est en train d'effectuer un travail de fond sur les frais chargés aux parents pour le service de garde.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022 – ADOPTION

CP-2022-09-1275

Le Rapport annuel 2021-2022 a été lu par tous les membres. Les changements suivants sont proposés :

- Page 3 : inscrire le taux de participation en ajoutant la donnée pour la rencontre de septembre.

IL EST PROPOSÉ par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le Rapport annuel 2021-2022 soit adopté en tenant compte des modifications proposées.

SUIVI : Dépôt du rapport annuel sur le site Internet du centre de services scolaire.

3.2 CALENDRIER DES RENCONTRES 2022-2023

CP-2022-09-1276

Héloïdie Dionne dépose le projet de calendrier des rencontres du comité de parents pour l'année scolaire 2022-2023.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Rachel Rioux et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le calendrier des rencontres 2022-2023 soit adopté, sous réserve des modifications et vérifications suivantes :

- Que les rencontres du 6 décembre 2022 et du 7 février 2023 soient systématiquement en virtuel (via Teams) en raison des conditions météorologiques pouvant être plus difficiles et que celles-ci débutent à 19 h;
- Qu'il y ait deux rencontres en alternance dans chacun des lieux, c'est-à-dire Rivière-du-Loup, Saint-Pascal et La Pocatière;
- Que les rencontres en présentiel débutent à 19 h 30.

SUIVI : Insérer le calendrier des rencontres sur le site Internet du centre de services scolaire et le transmettre aux écoles.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE

Monsieur Dany Dupuis informe les membres qu'il est intéressé à se représenter comme président du comité de parents pour l'année scolaire 2022-2023. Toutefois, il est aussi prêt à laisser sa place si quelqu'un désire se présenter.

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIÈRE

Madame Marie-Lyne Cayouette informe que le comité de parents a dépensé 2 680,07 \$ en 2021-2022, sur un budget total de 9 069,20 \$. Un surplus de 6 389,13 \$ est dégagé pour cet exercice financier.

Elle informe aussi les membres de lui transmettre leur formulaire de frais de déplacement pour la rencontre.

Pour la prochaine année, il faudra :

- Regarder la possibilité d'offrir des formations aux parents (ex. : Annick Kerschbaumer (sexualité, cyberintimidation, etc.), propositions de la FCPQ, etc.) sous forme de café-rencontre ou autres;
- Regarder la possibilité de remettre le programme de bourses en place.

B) ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs au conseil d'administration informent des sujets traités lors de la dernière rencontre du conseil d'administration, notamment :

- Vétusté des immeubles;
- Transport scolaire matin et soir;
- Dépôt d'une demande pour une nouvelle école à Saint-Antonin;
- Annonce de la construction d'un gymnase à Mont-Carmel;
- Lancement des appels d'offres pour la nouvelle école prochainement;
- Serment des nouveaux membres du conseil d'administration.

La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 11 octobre 2022.

C) DÉLÉGUÉS FCPQ

Il n'y a pas eu de rencontre.

D) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDA

Monsieur Claude Beaulieu informe que la prochaine rencontre du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage aura lieu le 14 septembre 2022.

E) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Il n'y a pas eu de rencontre.

F) AGENT DE COMMUNICATIONS

Une publication Facebook sera faite dans les prochains jours en lien avec la remise des cadeaux pour le programme de reconnaissance de l'implication parentale de la FCPQ.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2022-09-1277

IL EST PROPOSÉ par Pascal Dumais et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 21 h 30.

Prochaine rencontre : Le mardi 4 octobre 2022, à 19 h 30, à Rivière-du-Loup: jour d'élection.

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Dany Dupuis, président